



**« *Intégration des littératies multiples à une définition
de l'alphabétisation familiale en contexte francophone minoritaire* »**

Rédigé par Suzanne Dionne-Coster

pour la Fédération canadienne pour l'alphabétisation en français

dans le cadre de l'atelier sur les littératies multiples qui s'est tenue

à l'Université d'Ottawa

les 28 et 29 août 2006

Le présent écrit vise à documenter le contexte de l'intégration du concept des littératies multiples – inspiré des travaux de Diana Masny (1995, 2000, 2001) et de Monique Lebrun (2004) – à l'alphabétisation familiale, et la façon dont la FCAF et son Réseau d'experts en alphabétisation familiale ont procédé à cette intégration.

1. Introduction

La Fédération canadienne pour l'alphabétisation en français (FCAF) et son Réseau d'experts en alphabétisation familiale¹ se sont greffés au concept des littératies multiples en 2003. À ce jour, ils ont intégré le concept des littératies multiples :

- dans l'élaboration d'une définition collective de l'alphabétisation familiale en contexte francophone minoritaire;
- dans la formation offerte aux intervenants et aux gestionnaires portant sur les fondements de l'alphabétisation familiale dans un contexte minoritaire francophone (2004), adaptation d'une formation offerte par le Centre for Family Literacy d'Edmonton, en Alberta;
- dans le troisième axe d'intervention du Réseau d'experts ayant trait à la recherche et à l'analyse. (En février 2004, les membres d'un comité consultatif de recherche² sur l'éveil à l'écrit se sont rencontrés pour cibler les grandes orientations de recherche; deux des orientations adoptées portent sur le concept de la littératie³.)

Ce document portera principalement sur l'intégration du concept des littératies multiples dans une définition collective de l'alphabétisation familiale en contexte francophone minoritaire⁴.

Pour ce faire, nous exposerons le contexte autour duquel est né, chez la FCAF et son Réseau d'experts, le besoin d'élaborer une définition collective de l'alphabétisation familiale. Par la suite, nous présenterons et expliquerons la définition, tout en donnant des précisions quant à l'intégration du concept des littératies multiples. Il sera aussi question de l'utilité de cette définition pour les intervenants et les gestionnaires œuvrant en alphabétisation familiale auprès de la francophonie minoritaire. Pour clore, nous proposerons des pistes qui permettront aux intervenants et aux gestionnaires de poursuivre leur réflexion sur les processus

¹ Le Réseau d'experts a été mis sur pied en 2003. Il se compose des groupes membres de la FCAF et d'autres experts en alphabétisation familiale.

² Le comité consultatif vise à ce que les recherches répondent à quatre questions clés :

- Que veut-on promouvoir chez l'adulte?
- Que veut-on promouvoir chez l'enfant?
- Que veut-on promouvoir dans la famille?
- Que veut-on promouvoir dans le milieu?

³ Les sept grandes orientations de recherche sont :

1. Famille, identité, langue
2. Les littératies
3. Les facteurs d'influence sur la littératie et le choix de la langue
4. Les compétences en éveil à l'écrit chez l'enfant d'âge préscolaire
5. Les programmes d'intervention en alphabétisation familiale
6. Les relations famille-école
7. Les outils appuyant l'éveil à l'écrit et la formation à l'usage de ces outils

Dans le rapport du comité consultatif, on propose les pistes de recherche suivantes en lien avec le concept de la littératie :

- les interactions entre la littératie et les foyers, les écoles, les garderies;
- les liens entre la littératie et la diversité culturelle vu les nouvelles tendances d'immigration francophone dans certaines provinces;
- l'impact des technologies sur la littératie;
- la technolittératie;
- les facteurs socioéconomiques qui influencent les littératies en français.

⁴ Un deuxième document à venir traitera en détail de la formation sur les fondements de l'alphabétisation familiale dans un contexte francophone minoritaire offerte aux intervenants et aux gestionnaires.

d'élaboration et d'appropriation d'une définition commune de l'alphabétisation familiale dans le contexte particulier de la francophonie minoritaire.

2. Le contexte

Pour la FCAF et son Réseau d'experts, le processus visant à définir l'alphabétisation familiale dans le contexte particulier de la francophonie minoritaire est en pleine construction. Un retour en arrière permet de constater l'évolution de la définition.

Mentionnons d'abord que l'Américaine Denny Taylor a été la première à parler d'alphabétisation familiale (*family literacy*) dans son étude sur les relations familiales à la maison comme un facteur essentiel à l'alphabétisation des enfants (Taylor, 1983, cité dans FCAF, 2004a). À ce jour, il n'existe aucune définition généralement reconnue de cette expression.

Du côté francophone, déjà en 1994, lors du premier colloque portant sur l'alphabétisation familiale organisé par la FCAF, intitulé « C'est écrit dans le ciel », les participants s'interrogeaient sur l'identité de l'alphabétisation familiale.

- Quel type d'intervention devrait porter l'étiquette d'alphabétisation familiale? Et qu'est-ce qui n'est pas de l'alphabétisation familiale?
- Y a-t-il des différences entre l'alphabétisation familiale en milieu anglophone majoritaire et le même concept appliqué à la francophonie minoritaire? Si oui, quelles sont ces différences?

Il était alors déjà évident que la définition générale utilisée en milieu majoritaire ne tenait pas compte de la spécificité des besoins de la famille canadienne vivant en milieu francophone minoritaire. Le désir de mieux se définir collectivement a surgi dans les discussions de ce colloque, sans toutefois permettre aux participants de se pencher sur la tâche de créer une nouvelle définition qui permettrait aux intervenants et aux gestionnaires œuvrant dans le domaine de s'unir autour d'un point commun, de se donner une direction collective vers laquelle orienter leurs interventions futures en alphabétisation familiale.

C'est dans le cadre de ce colloque qu'Yvon Laberge a préparé un document intitulé *L'alphabétisation familiale en français, une démarche à reconnaître, des liens à définir* (1994) dans lequel il explique que la démarche en alphabétisation familiale est en voie d'évolution et se définit par les pratiques des intervenants. Il y propose la définition suivante, inspirée de Ruth Nickse (1990) :

Le but des programmes d'alphabétisation familiale est d'améliorer les conditions de vie du parent et de l'enfant et d'améliorer les habiletés, les attitudes, les valeurs et les comportements associés à la lecture. Les programmes s'adressent à l'adulte et à l'enfant, comme partenaires dans le processus d'apprentissage. L'alphabétisation familiale accentue l'expérience coopérative de la lecture, une activité sociale dans laquelle on trouve beaucoup de satisfaction. (Nickse, 1990, citée dans Laberge, 1994, p. 2)

3. 2000 – Colloque « Pour une société pleinement alphabétisée »

En 2000, les participants au colloque « Pour une société pleinement alphabétisée » se sont adonnés à la tâche de mieux cerner l'identité de l'alphabétisation familiale pour les francophones minoritaires, sans toutefois aboutir à l'élaboration d'une définition collective. Ils ont traité davantage de la relation entre l'éveil à l'écrit et l'alphabétisation familiale.

Mentionnons que Serge Wagner, dans l'avant-propos du rapport sur ce colloque, a exposé l'évolution du domaine de l'alphabétisation en général depuis la dernière décennie. Il explique l'apparition d'un nouveau terme, l'« alphabétisme », qu'il associe à la littératie et qui renvoie à « l'usage que les individus et les communautés font de l'écrit, au statut des communications écrites et sociales, à leur accessibilité et à leur démocratisation » (Wagner, 2000, p. 31). Cette nouvelle définition présente une vision renouvelée et élargie du domaine traditionnel de l'alphabétisation, un phénomène complexe, ancré dans le monde social. De toute évidence, cette définition influencera directement la FCAF dans son processus d'élaboration d'une définition commune de l'alphabétisation familiale.

4. 2002 – Centre of Family Literacy

En 2002, du côté anglophone, on a senti le besoin de se donner une définition commune de l'alphabétisation familiale. Dans un document publié à cette époque par le Centre of Family Literacy⁵, on précise que, pour progresser dans un domaine particulier, il importe que les intervenants parlent le même langage. On y présente une définition sur laquelle il est possible de s'appuyer pour bâtir toutes les pratiques à appliquer auprès des familles canadiennes. La voici :

Family literacy refers to the many ways parents, children and extended families use literacy to accomplish everyday tasks within the context of their own culture and community.

Il est intéressant ici de constater la place de choix qu'occupent les aspects liés à la culture et à la communauté de l'apprenant, aspects de première importance pour les apprenants vivant en milieu francophone minoritaire.

5. 2003 – Création du Réseau d'experts en alphabétisation familiale

L'année 2003 a constitué une année marquante pour la FCAF tant sur le plan de son organisation que sur le plan de son processus de définition du concept de l'alphabétisation familiale. En janvier 2003, la Fédération conviait quinze chercheurs à un forum en vue de définir les axes de recherche susceptibles d'améliorer les connaissances pour créer une culture de l'éveil à l'écrit en français. Comme nous l'avons mentionné au début du présent document, le groupe de chercheurs a reconnu que la littératie était un axe de recherche important.

En mars 2003, le gouvernement fédéral annonçait son intention de redresser la situation des francophones en milieu minoritaire au moyen du Plan d'action pour les langues officielles. Cette annonce a permis à la FCAF d'obtenir le soutien dont elle avait besoin pour créer le Réseau d'experts en alphabétisation familiale formé des groupes membres de la FCAF et d'autres experts dans le domaine.

La création du Réseau d'experts a fait naître le besoin de se doter d'une définition commune de l'alphabétisation familiale afin de créer un sentiment d'unité dans le groupe et de parler le même langage, autrement dit de partager une vision commune de l'alphabétisation familiale, dans le contexte particulier de la francophonie minoritaire.

⁵ *Foundational Training in Family Literacy*, Edmonton (Alberta), Centre for Family Literacy, 2002, p. 1-8.

C'est au cours de cette même période que le besoin de se définir collectivement a de nouveau fait surface. La FCAF et son Réseau d'experts ont cru bon de se donner les moyens d'arriver à mieux cerner et à nommer, d'une part, l'envergure des tâches et des responsabilités des intervenants et des gestionnaires en alphabétisation familiale en tenant compte du contexte particulier des communautés francophones minoritaires et, d'autre part, les besoins propres à la clientèle cible dans toute son hétérogénéité.

Tandis qu'un groupe de spécialistes travaillait à adapter le manuel sur les fondements de l'alphabétisation familiale produit par le Centre for Family Literacy, avec l'appui d'un comité consultatif (et de coordination), reprenaient les discussions sur la construction d'une définition de l'alphabétisation familiale dans le contexte de la francophonie minoritaire.

Le débat a d'abord tourné autour de l'utilisation et de la signification des termes « alphabétisation » et « littératie », le premier étant plus traditionnel et le second comprenant une composante de développement de la pensée critique chez l'adulte, et de sa capacité de transformer sa vie et celle de sa famille. Déjà, le terme « littératie » semblait ouvrir la porte à une perspective plus large et plus intimement liée à la situation des francophones minoritaires.

6. 2004 – Adaptation du manuel de formation sur les fondements de l'alphabétisation familiale dans un contexte minoritaire francophone

La recherche documentaire qu'ont effectuée les spécialistes lors de l'adaptation du manuel de formation sur les fondements de l'alphabétisation familiale a apporté des pistes intéressantes pour nourrir la discussion, dont le concept des littératies multiples (Masny, 1995, 2000, 2001) et celui de la littératie culturelle (Lebrun, 2004). Cette discussion sémantique a mené la FCAF et son Réseau d'experts à élaborer une première définition, peaufinée par la suite par la FCAF pour enfin être publiée dans le manuel *Formation sur les fondements de l'alphabétisation familiale dans un contexte minoritaire francophone* (2004).

7. La définition

Dans ce manuel, on définit l'alphabétisation familiale comme suit :

Par l'alphabétisation familiale, on entend une démarche menée auprès d'un adulte significatif dans la vie d'un enfant. Cette démarche vise à développer trois formes de littératie, soit la littératie culturelle, la littératie scolaire et la littératie communautaire. Le développement de ces formes de littératie aidera l'adulte à mieux comprendre sa vie en tant que francophone en milieu minoritaire. L'adulte sera aussi conscientisé à l'importance de poser les gestes qui amélioreront ses conditions de vie et celles de ses enfants. Grâce à l'alphabétisation familiale, l'adulte sera mieux préparé à occuper la place de premier éducateur de son enfant. L'enfant est le bénéficiaire direct de la démarche d'alphabétisation familiale, puisque l'adulte sera en mesure à la fois de poser un regard critique et d'agir sur son environnement.

L'adulte améliorera non seulement ses capacités à s'exprimer en français, mais aussi ses compétences en lecture, en écriture et en calcul. En plus, il sera en mesure de contribuer plus activement au développement de sa communauté. (Chapitre 1, p. 34)

8. Explication de la définition

Par l'alphabétisation familiale, on entend une démarche menée auprès d'un adulte significatif dans la vie d'un enfant.

Très générale, la première partie de la définition se retrouve à peu de choses près dans toutes les définitions tentant de cerner le domaine de l'alphabétisation familiale. La démarche menée auprès d'un adulte sous-entend la présence d'un intervenant ou d'un gestionnaire qui appuie l'adulte et sa famille, par le truchement d'un programme ou d'un modèle d'alphabétisation familiale. L'expression « adulte significatif » désigne une personne qui a un lien constant et émotif avec l'enfant. Cet adulte peut être le parent ou un membre de la famille élargie de l'enfant ou de sa communauté.

Cette démarche vise à développer trois formes de littératie, soit la littératie culturelle, la littératie scolaire et la littératie communautaire.

Cette partie de la définition présente les fondements sur lesquels la FCAF souhaite que les intervenants et les gestionnaires appuient tous les programmes d'alphabétisation familiale en contexte francophone minoritaire, programmes correspondant aux six axes d'intervention que se donne le Réseau d'experts : capacités organisationnelles, réseautage et partage des connaissances, recherche et analyse, formation des intervenants, élaboration de programmes ou de modèles, et promotion.

9. Littératies multiples

Mentionnons d'abord qu'en utilisant le terme « littératies multiples » on adopte en même temps la perspective théorique à l'intérieur de laquelle se situe ce terme. La « littératie » est un « acte de construction de sens » (Masny, 2001) qui tient compte du contexte social et culturel entourant la personne qui valorise, parle, lit, écrit et agit dans son monde. De là vient qu'il est important de parler de la littératie au pluriel, car la personne vit dans une multitude de contextes : son foyer, son cercle d'amis, son voisinage, son école, sa communauté, son milieu de travail, et bien d'autres encore. Chaque contexte comporte des valeurs et des façons de faire et de dire qui lui sont propres. Dans cette optique, on ne peut donc plus concevoir l'alphabétisation familiale comme un processus qui se déroule en vase clos, axé uniquement sur le code de l'écrit, identique pour tous les individus et toutes les familles, quels que soient leur histoire, leur culture et leur parcours de vie.

Pour l'adulte significatif dans la vie d'un enfant qui vit en milieu francophone minoritaire, tout ce qui relève de son processus d'alphabétisation, dans le sens traditionnel du terme (qui concerne de façon restreinte l'habileté à lire et à écrire), est directement influencé par le milieu social et culturel dans lequel il a évolué dans le passé, évolue à l'heure actuelle et évoluera plus tard. Ce milieu social et culturel, qui varie d'une personne à l'autre, comporte des caractéristiques dont le gestionnaire et l'intervenant en alphabétisation familiale doivent tenir compte afin de mieux accompagner la personne dans son processus de construction de ses littératies multiples.

Concrètement, pour aider l'adulte et sa famille à se prendre en main, il faut tenir compte de l'histoire personnelle et commune des francophones, de ce qu'ils valorisent dans leur foyer, leur famille d'origine et leur communauté actuelle, de la façon dont ils se perçoivent et se croient perçus par les autres, des dynamiques présentes au sein du foyer et des liens du foyer avec la communauté.

Diana Masny, en ce qui a trait à la pédagogie des littératies multiples, parle de la littératie personnelle, scolaire et communautaire. La définition de la FCAF comprend les littératies suivantes :

La littératie personnelle : C'est la façon dont une personne porte un regard critique sur ce qui est écrit et diffusé, sur les événements, les paroles et les actions des individus, dans le but de transformer sa réalité. La FCAF et son Réseau d'experts ne mentionnent pas cette littératie dans leur définition, car elle fait partie intégrante de la définition du mot « littératie ». Elle est donc sous-jacente aux autres littératies (culturelle, scolaire, communautaire).

La littératie scolaire (collégiale ou autres) : Elle consiste à apprendre à parler, à lire, à écrire, à faire des calculs et à utiliser les nouvelles technologies dans le but de prendre sa vie en main, par exemple trouver un travail, améliorer ses compétences, mieux jouer son rôle de parent, jouer un rôle actif dans sa communauté.

La littératie communautaire : C'est la façon d'apprécier, de comprendre et d'utiliser les manières de parler, de lire, d'écrire, d'agir des groupes particuliers et de les valoriser.

La littératie culturelle

La définition de la FCAF et de son Réseau d'experts comporte l'expression « littératie culturelle » (Lebrun, 2004). Monique Lebrun a introduit ce concept lors de ses recherches portant sur l'évolution des pratiques de fréquentation des bibliothèques et du développement de la littératie à l'adolescence. Selon cette chercheuse, la littératie culturelle dépasse la définition de la littératie donnée par Donald Hirsch Jr. (1987), qui ne tient compte que de la culture élitiste. Elle croit que les œuvres de la culture populaire sont importantes et qu'elles peuvent faire progresser les jeunes en littératie.

Dans la définition de la FCAF, Yvon Laberge applique l'expression « littératie culturelle » à la francophonie minoritaire. Il explique ce choix comme suit :

Lorsque que nous parlons de littératie culturelle, nous nous référons à la reconnaissance de la culture dans laquelle nous vivons en tant que francophones, en opposition avec la culture élitiste francophone ou la culture anglo-dominante. Les francophones de l'Alberta, par exemple, se sentent souvent marginalisés par rapport aux Québécois ou aux Français (« Mon français n'est pas si bon » ou « On parle mal »). D'un autre côté, les Chiac sont amenés à croire qu'ils ne parlent pas un « bon français ». Ne reconnaissant pas la particularité de son milieu et de sa situation, la personne marginalisée ne manifeste pas ouvertement sa culture. Elle peut choisir de parler plutôt en anglais et elle a peur d'écrire en français par crainte de commettre des erreurs. (Laberge, juin 2006)

10.

Le développement de ces formes de littératies aidera l'adulte à mieux comprendre sa vie en tant que francophone en milieu minoritaire.

L'adulte sera aussi conscientisé à l'importance de poser les gestes qui amélioreront ses conditions de vie et celles de ses enfants.

Dans tous les contextes de sa vie (personnels, familiaux, scolaires et communautaires), l'adulte a besoin de comprendre les facteurs sociaux qui influent sur sa vie, sur lui-même et sur les membres de sa famille, et ce qu'il peut faire pour atteindre les buts qu'il a fixés pour lui et sa famille.

Bien que la recherche dans le domaine de la francophonie minoritaire n'en soit qu'à ses débuts, les informations actuellement disponibles nous permettent de réfléchir sur notre situation de francophones minoritaires et de faire des choix linguistiques, identitaires et culturels de plus en plus éclairés, pour notre propre bien-être et celui de notre famille. L'adulte qu'on incite à porter un regard critique sur le passé, le présent et le futur possible de sa famille et de sa communauté peut davantage faire face à sa propre vie, poser des gestes concrets pour assurer un avenir prometteur à sa famille et le renouvellement de sa communauté.

Grâce à l'alphabétisation familiale, l'adulte sera mieux préparé à occuper la place de premier éducateur de son enfant. L'enfant est le bénéficiaire direct de la démarche d'alphabétisation familiale, puisque l'adulte sera en mesure à la fois de poser un regard critique et d'agir sur son environnement.

L'adulte est le premier éducateur de l'enfant et le foyer, son premier lieu d'apprentissage. L'adulte outillé d'informations à jour et de stratégies concrètes au sujet de la francophonie minoritaire, de son rôle de parent, de l'émergence de l'écrit, du développement de l'enfant et de ce qui existe comme ressources et services en français dans sa communauté aura la possibilité d'agir sur son milieu afin d'améliorer sa vie et celle de ses enfants. L'information et les stratégies, jumelées à des forums de discussion où il peut dialoguer avec ses pairs et les intervenants en alphabétisation familiale lui permettent de porter un regard critique sur le monde et de se créer des outils pour prendre sa vie en main.

Dans le même ordre d'idées, le concept des littératies multiples est intéressant pour la francophonie minoritaire, compte tenu de la composante critique et de l'aspect transformateur qui lui sont inhérents.

Le francophone en milieu minoritaire doit apprendre à vivre avec le fait que sa culture et sa langue diffèrent de celles de la majorité et à transformer sa situation à son avantage. Pour la personne non conscientisée, cet état de fait peut donner lieu à une pauvre estime de soi, à un sentiment d'exclusion, à l'assimilation à la langue et à la culture dominantes et à une forme d'ambiguïté quant à son identité culturelle.

Le francophone en milieu minoritaire qui développe son regard critique et apprend à lire non seulement les textes écrits, mais aussi son « monde », se donne la possibilité, ainsi qu'à sa famille, de vivre sa différence de façon positive, d'accéder à un bilinguisme additif plutôt que soustractif et de contribuer au renouvellement de la francophonie.

L'adulte améliorera non seulement ses capacités à s'exprimer en français, mais aussi ses compétences en lecture, en écriture et en calcul. En plus, il sera en mesure de contribuer plus activement au développement de sa communauté.

Le concept de l'alphabétisation familiale est beaucoup plus large que le concept traditionnel de l'alphabétisation.

Le langage oral, lié étroitement à l'apprentissage de la lecture et de l'écriture, occupe une place importante dans tout programme d'alphabétisation familiale en contexte francophone minoritaire. Comme les francophones en milieu minoritaire ont souvent peu d'occasions d'utiliser la langue française et de l'entendre parler autour d'eux, il importe de mettre particulièrement en évidence cet aspect dans les programmes, qu'il s'agisse des programmes de francisation pour les adultes voulant améliorer ou conserver leur français, ou des programmes de refrancisation destinés aux francophones ayant perdu l'usage du français.

L'adulte qui acquiert des compétences pour fonctionner en français, à l'oral comme à l'écrit, se donne la possibilité de participer pleinement à la vie de la communauté francophone et à son renouvellement. Il contribue ainsi à bâtir une communauté francophone viable et vitale qui pourra soutenir sa famille et toutes les autres familles à venir.

11. À quoi sert cette définition

La définition proposée en 2004 dans le manuel *Formation sur les fondements de l'alphabétisation familiale dans un contexte minoritaire francophone* constitue une première tentative de définir l'alphabétisation familiale en contexte francophone minoritaire. Cette définition est appelée à changer au fil des ans, selon les constats de la recherche et la pratique des intervenants et des gestionnaires dans les divers milieux. Les membres du Réseau d'experts sont à s'approprier cette définition afin qu'elle devienne le reflet de leur pratique dans leur milieu respectif.

La définition collective que se sont donnée la FCAF et son Réseau d'experts est importante et utile sur plusieurs plans :

- Elle permet aux membres du Réseau d'experts de porter un regard critique sur leur pratique et de « nommer » ce qu'ils font (ou aimeraient faire), les raisons qui les guident et les retombées de leurs actions sur l'adulte, la famille et la communauté.
- Elle invite les membres du Réseau d'experts à s'approprier ses diverses composantes et à trouver des façons de marier leur pratique à une théorie qui vise l'excellence dans la pratique. Il s'agit donc de donner vie au concept des littératies multiples par des gestes quotidiens auprès des apprenants francophones, en tenant compte de leurs besoins particuliers.
- Elle offre un point de repère autour duquel les membres du Réseau d'experts, les intervenants et les gestionnaires peuvent éventuellement se rassembler, se rejoindre et se reconnaître. Elle permet de consolider les liens entre les membres du Réseau d'experts et de créer chez eux et chez les apprenants un sentiment d'appartenance à une communauté.
- Elle constitue une base pouvant guider les membres du Réseau d'experts dans la création de formations, de programmes ou de modèles en alphabétisation familiale intégrant la notion des littératies multiples. Par exemple, le programme *Des livres dans mon baluchon*, est articulé autour du concept des littératies multiples. La formation sur les fondements de l'alphabétisation familiale dans un contexte minoritaire francophone de la FCAF en est un autre exemple.
- Elle peut servir de fondement à la recherche dans le domaine de l'alphabétisation familiale.
- Elle permet d'informer davantage sur les activités de la FCAF, de donner une image plus juste du type d'intervention et de l'appui que celle-ci cherche à offrir aux francophones en milieu minoritaire.

12. Comment les membres du Réseau d'experts en alphabétisation familiale s'approprient-ils graduellement la définition?

Voici comment certains membres du Réseau d'experts en alphabétisation familiale s'approprient la définition de l'alphabétisation familiale dans leur milieu respectif.

Chez Pluri-elles, au Manitoba, on s'inspire directement de la définition de la FCAF :

Selon la FCAF, par alphabétisation familiale on entend une démarche menée auprès d'un adulte significatif (parent, ami, gardienne, etc.) dans la vie d'un enfant. Cette démarche vise le développement global de l'adulte sur les plans personnel, scolaire et communautaire. Le développement aidera l'adulte à mieux comprendre sa vie en tant que francophone en milieu minoritaire. De plus, l'adulte peut devenir un modèle positif pour l'enfant. (<http://www.pluri-elles.mb.ca>)

La Fédération d'alphabétisation du Nouveau-Brunswick prend modèle aussi sur la définition de la FCAF intégrant le concept des littératies multiples :

Par alphabétisation familiale, on entend une démarche menée auprès d'un adulte significatif dans la vie d'un enfant. L'enfant est le bénéficiaire direct de la démarche d'alphabétisation familiale puisque l'adulte sera en mesure à la fois de poser un regard critique et d'agir sur son environnement. Grâce à l'alphabétisation familiale, l'adulte sera mieux préparé à occuper la place de premier éducateur de son enfant.

Cette démarche vise à développer trois formes de littératie, soit la littératie culturelle, la littératie scolaire et la littératie communautaire. Le développement de ces formes de littératie aidera l'adulte à mieux comprendre sa vie en tant que francophone en milieu minoritaire. L'adulte sera aussi conscientisé à l'importance de poser les gestes qui amélioreront ses conditions de vie et celles de ses enfants. Non seulement l'adulte améliorera ses capacités de s'exprimer en français, mais aussi ses compétences en lecture, en écriture et en calcul. En plus, il sera en mesure de contribuer plus activement au développement de sa communauté. (<http://www.nald.ca/fed.htm>)

La Coalition francophone pour l'alphabétisation et la formation de base en Ontario s'approprie le concept des littératies multiples comme suit :

Une démarche qui soutient le parent ou l'adulte significatif dans la vie d'un enfant dans son rôle de premier éducateur auprès de l'enfant en contribuant au développement de ses littératies culturelle, scolaire et communautaire. (<http://www.coalition.on.ca>)

Le Service d'orientation et de formation aux adultes (SOFA), au Yukon, présente une définition de l'alphabétisation familiale sous forme de questions-réponses; cette définition n'intègre pas encore le concept des littératies multiples, mais elle inclut la spécificité de la francophonie minoritaire :

Qu'est-ce que l'alphabétisation familiale?

Ce sont des interventions qui visent à renforcer les compétences du parent dans son rôle de premier éducateur.

Pourquoi l'alphabétisation familiale?

Pour encourager les parents à être des modèles positifs pour l'enfant quand il apprend à lire et à écrire.

Pourquoi l'alphabétisation familiale en français?

Pour donner le goût de la langue et de la culture francophone.
(<http://www.sofayukon.com>)

13. Conclusion

Nommer avec précision ce que l'on est et ce que l'on fait comme groupe se révèle un processus complexe qui demande une part de créativité, de rigueur, de réalisme, de leadership, d'ouverture, de flexibilité, de prise de risque et de persistance. Afin que ce processus soit significatif et authentique pour tous, chaque membre du groupe doit prendre les engagements suivants :

- explorer les nouvelles possibilités qu'offre l'intégration d'un nouveau concept tel que les littératies multiples;
- porter un regard critique sur ses pratiques actuelles en lien avec le nouveau concept des littératies multiples et déterminer les forces et les défis à relever;
- voir comment il peut graduellement modifier ses pratiques actuelles pour qu'elles répondent mieux aux besoins des apprenants et reflètent davantage la vision commune proposée;
- proposer des ajouts ou des modifications à la définition actuelle.

Le concept des littératies multiples a permis à la FCAF et à son Réseau d'experts d'entamer ce processus de changement en vue de mieux cerner les besoins des familles vivant en milieu francophone minoritaire et, ultimement, de trouver des façons de se pencher sur ces besoins. Les bienfaits d'une telle pratique se feront sentir chez les adultes, leurs familles et les communautés francophones.

En raison du caractère continu du processus de définition de l'alphabétisation familiale, il importe que les intervenants et les gestionnaires en alphabétisation familiale :

- se donnent les moyens de poursuivre le dialogue au sujet de la définition de l'alphabétisation familiale intégrant les littératies multiples;
- véhiculent la définition actuelle afin qu'elle devienne une partie intégrante de l'identité du domaine de l'alphabétisation familiale en milieu francophone minoritaire;
- conçoivent et organisent des forums de discussion au cours desquels on explique la définition de l'alphabétisation familiale, on en discute et on la modifie au besoin.

Les intervenants et les gestionnaires en alphabétisation familiale en sont à retenir la définition actuelle. Il est à souhaiter que les membres du Réseau d'experts en alphabétisation familiale se donnent les moyens de mieux la comprendre et de s'en approprier, et qu'ils s'en servent éventuellement comme base pour « nommer » ce qu'ils font dans leur pratique quotidienne auprès des apprenants vivant en milieu minoritaire francophone.

14. Bibliographie

- ❑ Bissonnette, Marc, et Louise LaRue (2004). *Des livres dans mon baluchon*, Coalition francophone pour l'alphabétisation et la formation de base en Ontario.
- ❑ Fédération canadienne pour l'alphabétisation en français (FCAF) (2005a). *Rapport annuel du Réseau d'experts en alphabétisation familiale 2004-2005*.
- ❑ _____ (2005b). *Apprendre, ça commence à la maison*, dans le Webzine de la CNPF, numéro 4. <http://www.cnpf.ca>
- ❑ _____ (2004a). *Formation sur les fondements de l'alphabétisation familiale dans un contexte minoritaire francophone : Manuel à l'intention des intervenants et des gestionnaires*.
- ❑ _____ (2004b). *Rapport annuel du Réseau d'experts en alphabétisation familiale 2003-2004*.
- ❑ _____ (2004c). *Comité consultatif de recherche sur l'éveil à l'écrit en français, Résumé de la rencontre du mardi 3 février 2004, Hôtel Novotel, Ottawa (Ontario)*.
- ❑ Hirsch, E. Donald, Jr. (1987). *Cultural Literacy : What Every American Needs to Know*, Boston, Houghton Mifflin.
- ❑ Hollingsworth, Sandra, et Margaret Gallego (1996). « Toward a Collaborative Praxis of Multiple Literacies », *Curriculum Inquiry*, volume 26, numéro 3, p. 265-292.
- ❑ Hornberger, Nancy, et Ellen Skilton-Sylvester (2000). « Revisiting the Continua of Bilingualism : International and Critical Perspectives », *Language and Education*, volume 14, numéro 2, p. 96-126.
- ❑ Laberge, Yvon (2006). Texte inédit
- ❑ _____ (1994). *L'alphabétisation familiale en français, une démarche à reconnaître, des liens à définir*, Vanier, Fédération canadienne pour l'alphabétisation en français.
- ❑ Lebrun, Monique (2004). *L'évolution des pratiques de fréquentation des bibliothèques et du développement de la littératie à l'adolescence*. http://www.ifla.org/IV/ifla70/papers/066f_trans-Lebrun.pdf
- ❑ Masny, Diana (dir.) (2001). *La culture de l'écrit. Les défis à l'école et au foyer*, Montréal, Logiques.
- ❑ _____ (2000). « Les littératies : un tournant dans la pensée et une façon d'être », *Actes du colloque pancanadien sur la recherche en éducation en milieu francophone minoritaire : Bilan et perspectives*, R. Allard (dir.), CRDE, Université de Moncton, Moncton (Nouveau-Brunswick).
- ❑ _____ (1995). « Le développement de la littératie chez les jeunes enfants », *Interaction*, volume 6, numéro 1, p. 21-24. <http://www.cfc-efc.ca/docs/cccf/00000206.htm>
- ❑ Nickse, Ruth S. (1990). *Family Literacy in Action: A Survey of Successful Programs*, Syracuse (NY), New Readers Press.
- ❑ Taylor, Denny (1983). *Family Literacy: Young Children Learning to Read and Write*, Exeter (NH), Heinemann.

- Wagner, Serge (dir.) (2000). *Pour une société pleinement alphabétisée*, Vanier, Fédération canadienne pour l'alphabétisation en français.